

Réunion du Conseil de quartier Buttes-Chaumont le 16 février 2010
Ecole 4 rue Fessart à 19h30

En présence de François Dagnaud, Délégué du Maire pour le quartier Buttes-Chaumont

« Réaménagement de la rue de Belleville » : état des lieux par le groupe de travail du Conseil de quartier

Damien Delrue présente les buts du groupe de travail. L'idée est de réfléchir à un réaménagement ou à la suppression du stationnement dans la rue de Belleville autour du métro Jourdain, c'est-à-dire dans sa partie la plus commerçante. Du côté 19^e arrondissement, notamment, les trottoirs sont particulièrement étroits. Le groupe de travail s'est donc constitué pour voir à quelles conditions on peut envisager de les élargir sans léser les commerçants et nuire à la vitalité et au dynamisme du commerce. Au contraire la suppression d'un certain nombre de places de stationnement pourrait mettre davantage en valeur les vitrines.

Michèle Lanneau, qui a participé à la visite du site organisée par le groupe de travail, explique qu'il s'agit de rendre l'endroit agréable à vivre pour tous, et qu'il est important par conséquent que les commerces puissent quand même être livrés, alimentés, desservis. Toute réflexion sur le réaménagement de la rue doit prendre en compte un certain nombre de paramètres : les stations Vélib', le dispositif de stationnement pour les voitures, les espaces de livraisons, la nécessité de travailler avec le 20^e arrondissement où est situé l'autre côté de la rue. Les commerçants rencontrés lors de la visite, et notamment les primeurs principalement concernés par les dépassements sur les trottoirs, se sont montrés ouverts à un projet de réaménagement. Ils se sont dits d'accord pour une concertation sur un nouvel aménagement. Il sera bien sûr nécessaire de rencontrer les associations de commerçants.

Jérôme Boulestreau explique au nom du « Hameau de Belleville » que les commerçants sont ouverts au débat mais émettent des réserves en raison des difficultés que rencontrent un certain nombre de commerces pour lesquels le stationnement est important. Les travaux entraînent toujours une gêne importante de la circulation, dont risquent de pâtir les commerçants.

François Dagnaud rappelle que le but du réaménagement de la rue de Belleville n'est pas de supprimer des stationnements, mais d'améliorer l'espace public. Il y a en fait une approche à court terme, qui consisterait en des aménagements ponctuels côté 19^e et nécessiterait un consensus général, et une approche plus ambitieuse, à plus long terme, qui serait la mise en sens unique de la rue de Belleville. Celle-ci étant une des voies d'entrée dans Paris, il faudrait mener la réflexion à l'échelle de l'agglomération et envisager le réaménagement de la rue de Ménilmontant ainsi que le prolongement de la ligne 11 du métro. A l'heure actuelle la réflexion n'est pas du tout finalisée.

Remarque : Il faut être très prudent vu le caractère exceptionnel de la rue. Rue de la Vilette il n'y a plus de stationnement possible et les commerces deviennent des appartements.

Les avis sont partagés, y compris chez les commerçants. La rue de la Vilette n'a pas perdu son statut de voie commerçante. De nombreux commerces sont apparus, mais pas les mêmes : rue de Belleville il y a beaucoup de commerce de bouche alors qu'il a plutôt tendance à se raréfier à Paris. Rue de la Vilette commerces d'art ou de loisirs.

Les 150 ans du 19^e : quelles initiatives locales ?

Le 19^e arrondissement est officiellement né le 1^{er} janvier 1860 du rattachement à la Ville de Paris des communes de Belleville et de La Vilette ainsi que de portions de territoires de Pantin et d'Aubervilliers. La Mairie du 19^e souhaite organiser tout au long de l'année des festivités et ouvrir très largement à l'ensemble des acteurs locaux la possibilité de s'inscrire dans cette dynamique, et donc y associer les Conseils de quartier.

- Directement issue du Conseil de quartier, « **ça s’passe aux Buttes** » n’est pas une association déclarée mais un groupe d’habitants, qui organise depuis quelques années des animations telles que des tournois de tarot et de belote (désormais arrêtés), des carnivals, des bourses d’échange de livres ou de DVD et CD (la prochaine aura lieu au mois d’avril). Le groupe est assez garni mais souhaite s’ouvrir à de nouvelles recrues et à de nouvelles idées. Surtout, les membres de « ça s’passe aux Buttes » seraient enthousiastes à l’idée de faire des projets avec des associations.

- **Le Hameau de Belleville**, présentée par Jérôme Boulestreau, ex-Président, et Nathalie Choquet, Vice-présidente, est une association très solidaire, portée par des commerçants qui s’entendent bien. Elle a pour but de faire vivre le quartier, de le dynamiser en s’appuyant sur sa diversité de commerces. Ses principales actions sont les illuminations du quartier, la décoration des stations de métro, l’organisation de vide-greniers rue des Pyrénées. L’association vient d’ouvrir, avec l’aide de la Ville de Paris, un local/lieu de réunion rue Lassus, qui peut accueillir des artistes, des ateliers-débats pour les professionnels, des formations (sur l’accessibilité, la transmission...), des ateliers « découverte des métiers » pour les enfants. Elle a également créé un site Internet : www.belleville-village.com. Le Hameau de Belleville compte aujourd’hui 100 adhérents et a étendu son champ d’action au triangle constitué par la rue des Pyrénées et la rue du Jourdain, qui deviennent véritables parties prenantes de l’association. Depuis quelques années cette dernière tend à se structurer davantage. Dans quelques mois seront mises en place 5 commissions : animation, illuminations, voirie et propreté, communication, rationalisation des groupes. Le Hameau de Belleville a embauché récemment deux contrats aidés.

- **L’Association des commerçants de la rue de la Villette**, présentée par Marc Pussemier de la librairie photographique, est née au mois de septembre. Elle a vocation à représenter les commerçants de la rue de la Villette uniquement, car elle a un caractère assez original et artistique. Au-delà de la défense de leurs intérêts, ses membres tendent à créer du lien social, car les commerçants sont bien placés pour être un moteur dans la vie du quartier. L’association, prenant le relais de « Villette Voie de Fête » désormais dissoute, compte reprendre l’organisation du vide-grenier de la rue et en organiser un deuxième dans l’année car cet évènement est créateur de lien social. Elle compte d’autre part continuer à faire des animations impliquant aussi les habitants et organiser des ateliers avec les enfants en collaboration avec le restaurant Les 400 coups. Elle a enfin le projet à l’automne d’installer une ferme derrière l’église pendant un week-end.

- L’association « **Apprendre Les Uns Des Autres** », présentée par Carole Meret, est fondée sur la volonté d’utiliser la mixité sociale du quartier pour s’entraider. Le principe est de créer une dynamique avec les enfants autour de l’accompagnement scolaire, sans se substituer à l’enseignement ni aux différents soutiens déjà existants. En proposant aux enfants des ateliers qui leur plaisent, l’association leur permet d’aborder des champs de compétence sans avoir l’impression de travailler. Trois ateliers sur le foot, auxquels les enfants sont venus nombreux, leur ont par exemple permis d’apprendre les règles du foot et au-delà la notion même de règle. La visite du Stade de France a rencontré un gros succès. Avec l’aide de la Mairie du 19^e, que l’association remercie pour son soutien, les ateliers se sont installés dans l’école de la rue de la Villette le samedi entre 9h et 11h30. Il s’agit d’ateliers gratuits sans inscription préalable, sur le même format que ceux proposés par la Mairie de Paris. Des ateliers sont également proposés aux adultes un samedi par mois sur des thèmes de leur choix et animés par un d’entre eux, comme par exemple des initiations à l’informatique. Ils permettent également aux parents de partager leurs expériences sur la parentalité et sur la façon d’accompagner la scolarité de leurs enfants.

- **La Maison de la Place des Fêtes**, présentée par sa Présidente Gwénaële Viaouet, est une association fédérative sise au 10 rue Augustin Thierry, qui accueille d’autres associations ayant besoin d’espace pour exercer leurs activités (chant, danse, alphabétisation, soutien scolaire bientôt, Psys du Cœur, Espace Architecture Paysage) et relaye les évènements ayant lieu sur le quartier notamment par voie d’affichage. En presque 40 ans, l’association a changé trois fois de nom. Elle tente aujourd’hui de se redéployer et d’ouvrir

des partenariats avec tout l'arrondissement ainsi qu'avec les acteurs du quartier Place des Fêtes. Le 12 juin une fête sera organisée sur la Place des Fêtes, avec un repas de quartier. Toutes les associations seront consultées et incitées à faire des propositions.

➤ L'association **Les Psys du Cœur**, présentée par sa co-fondatrice Florence Lagouguine, bénéficie du local de la Maison de la Place des Fêtes. Elle a été fondée par une équipe de psychothérapeutes du courant humaniste, tous très expérimentés, qui ont décidé de se regrouper pour rendre les soins abordables à des gens qui n'y ont pas facilement accès pour des raisons diverses (critères économiques, crainte du regard des autres...). Les membres de l'association assurent une permanence chaque vendredi de 11h à 17h : chacun peut être reçu sans rendez-vous, dans l'anonymat, et bénéficier d'un suivi jusqu'à trois mois. En cas de besoin les psychothérapeutes orientent les personnes vers d'autres structures (assistantes sociales, familiales...). Jusqu'à présent les personnes sont venues parce qu'elles fréquentaient la Maison de la Place des Fêtes ou parce qu'elles ont eu des informations par distribution ou affichage de documents (dans les pharmacies, centres médicaux, ...). Elles avaient besoin d'une oreille attentive et professionnelle.

L'association travaille-t-elle sur les relations parfois difficiles entre parents et enfants ?

Oui, l'association reçoit des adultes, des jeunes et des enfants accompagnés de leurs parents.

Comment savoir si les gens qui viennent ont vraiment des problèmes financiers ?

Il n'y a aucune vérification, la seule chose importante c'est que la personne vienne. Les Psys du Cœur s'adressent aussi aux gens qui n'osent pas consulter et leur offrent une occasion de faire le premier pas.

Souhait d'une meilleure synergie entre les différentes associations car les actions sont difficiles à mettre en place. Une meilleure transversalité et des aides réciproques sont souhaitables.

Toutes les associations inscrites dans le 19^e peuvent se réunir lors du CLVA (Conseil Local de la Vie Associative). Cette nouvelle instance a pour objectif principal d'animer et de dynamiser la vie associative dans le 19^{ème} arrondissement. Il existe d'autre part la Maison des Associations, qui a pour objectif de faire émerger des projets communs et des partenariats. Elle invite une fois par mois les bénévoles des associations qui y sont inscrites à prendre l'apéritif ensemble. Le Hameau de Belleville met également son local à la disposition des associations, qui peuvent entre autres y déposer leurs documents, ainsi que son site Internet qui est lu au minimum 400 fois par jour. Il a la volonté d'aider toutes sortes de projets.

Présentation du plan de prévention de l'obésité par Christophe Najem, Conseiller délégué chargé de la santé

17 % des enfants sont en surpoids et 3 % en situation d'obésité. Le plan de prévention Paris Santé Nutrition a été lancé par la Mairie de Paris et mis en place dans trois arrondissements- pilotes : le 13^e, le 15^e et le 19^e. Un dépistage systématique des situations de surpoids est réalisé dans les écoles par la médecine préventive scolaire pour tous les enfants de 3 à 11 ans. Dans le domaine préventif toujours, la Mairie a lancé le 15 janvier l'opération « Un fruit pour la récré », qui a pour but de faire découvrir les fruits aux enfants, de leur donner le goût de manger et de cuisiner.

La motivation à la pratique sportive est un autre aspect de la lutte contre le surpoids. La Mairie propose aux enfants des sports qu'ils ne connaissent pas forcément. Il apparaît important que les parents soient associés à la lutte contre l'obésité.

Un petit-déjeuner avait été organisé sur ce thème il y a quelques années à l'école Fessart. C'est bien que la Mairie prenne ces questions en charge, et permette que tous aient la même éducation à ce sujet. *D'après une enquête de l'OMS c'est en effet dans les quartiers populaires qu'on trouve les taux d'obésité les plus importants. C'est une des raisons pour lesquelles le 19^e est arrondissement- pilote. Des mesures de l'efficacité des actions menées seront faites régulièrement.*

Comment les personnes concernées réagissent-elles ? Le programme est-il plutôt perçu comme une aide ou comme une ingérence ?

Il est trop tôt pour le savoir. Les parents sont néanmoins souvent conscients des problèmes de nutrition de leurs enfants, mais ne savent pas comment appréhender le problème. Ils devraient donc se sentir épaulés.

Questions diverses

Aux 18 rue de Palestine et 30 rue des Solitaires une société est en train de construire deux bâtiments de 10 logements chacun ainsi qu'un local commercial au 30 bis rue des Solitaires. Les copropriétés ont effectué un recours auprès du Tribunal administratif car ces bâtiments vont dénaturer le patrimoine architectural du quartier. Un 2^e recours sera jugé le 22 mars. Que peut faire la municipalité pour préserver un peu les cours de Belleville ?

Le projet est conforme au PLU (Plan de Logement Urbain) puisque le permis de construire a été délivré. Il y a dans le quartier un mouvement assez général de densification et de construction des cours d'immeubles. Chacune de ces constructions peut se justifier mais le mouvement global porte atteinte à l'identité architecturale et urbaine du quartier et aux espaces de vie partagés entre voisins. La Mairie y prête attention mais a des possibilités d'intervention limitées sur la propriété privée. François Dagnaud a évoqué la question en Conseil d'Arrondissement il y a quelques mois. Un dispositif de protection particulier a ainsi été mis en place pour les villas de la Mouzaïa.

Cependant,, il faut trouver un équilibre entre la nécessité de construire de façon plus dense pour éviter les nombreux déplacements dus à l'étalement urbain, et le risque de mettre en péril l'identité des quartiers, notamment de quartiers traditionnels comme celui-ci.

Depuis la construction de nouveaux immeubles des bandes de jeunes font du tapage nocturne. Au niveau du 70 rue de la Villette des jeunes en échec scolaire font du trafic de drogue. La création de stationnements en face du 68 va permettre aux dealers de se garer la nuit.

La Mairie n'a pas de pouvoir de police, mais interpelle régulièrement le commissariat qui est parfaitement informé de la situation. Il y a eu de nombreuses réunions de travail notamment avec les crèches et les écoles. Cours du 7^{ème} Art, la signalétique rappelant l'interdiction de circuler a été renforcée et ce sont des stationnements pour les deux-roues qui viennent d'être installés de part et d'autre pour les parents qui accompagnent leurs enfants à l'école.

Quel est le projet à l'angle Clavel/Belleville/Bolivar ?

Le bâtiment est une propriété privée à l'abandon depuis plusieurs années car la succession était compliquée. Les travaux de rénovation d'un des immeubles et de reconstruction d'un autre commenceront le 1^{er} mars.

Que va devenir l'Hôtel des Impôts rue du Plateau ?

Les services fiscaux seront désormais regroupés rue de l'Argonne. Le bâtiment a été classé et ne sera donc pas démoli. Il sera préempté par la Ville si elle lui trouve une fonction, mais à ce jour les négociations sur les prix de vente n'ont pas abouti. L'escalier à l'intérieur étant classé, les possibilités d'aménagement sont assez limitées. Il est donc peu probable qu'une société privée reprenne le bâtiment.

Bureau des Conseils de quartier : 01 44 52 29 85

5/7 place Armand Carrel 75019

www.mairie19.paris.fr